

Des ZEP = des Zéquipes

Les Zones d'Éducation Prioritaires créées en 1982 par Alain Savary concernent aujourd'hui un élève scolarisé sur cinq.

En février dernier, partant du constat que, selon lui, « la politique des ZEP était un échec », le Ministre de l'Éducation nationale a présenté la première étape du plan de relance de l'éducation prioritaire. Ses objectifs officiels se résument en deux points :

- donner à chaque enfant en difficulté les chances de réussir son parcours éducatif,
- favoriser un parcours d'excellence pour les jeunes issus des quartiers sensibles.

C'est une politique de « l'égalité du coup de chance » pour les uns et de « l'excellence » pour les autres qui est à l'ordre du jour, au détriment d'une politique globale de redéfinition des objectifs et des missions de l'Éducation prioritaire. Le territoire où naît l'enfant, où grandit le jeune, où vivent avec lui ses parents, est abandonné comme lieu à habiter et à transformer alors qu'il était, à l'origine, au cœur du dispositif.

A partir de la rentrée 2006, les ZEP et REP (Réseaux d'Éducation Prioritaire datant de 1997) seront classés en 3 catégories selon les niveaux de difficultés rencontrés : 249 collèges et les 1 600 écoles de leur secteur seront classés EP1 et bénéficieront de moyens supplémentaires venant des autres établissements, les EP2 devraient conserver des moyens spécifiques et plusieurs centaines d'EP3 devraient quitter le dispositif d'éducation prioritaire sous 3 ans.

L'école n'est plus un lieu de mixité sociale.

Si des possibilités d'amélioration du niveau culturel donc social peuvent passer par l'école, rien de durable ne se fera sans une augmentation du niveau de vie des habitants et la restauration de la dignité des personnes. On arrive actuellement à la situation limite où les parents des élèves de ZEP finissent par céder au déterminisme social à cause de l'isolement dans lequel ils se retrouvent. Les propositions qui favorisent les promotions individuelles trouvent donc échos auprès de ceux qui abandonnent déjà tout espoir dans les solidarités. C'est ainsi que des mesures du plan « ambition réussite » comme les bourses au mérite

(multipliées par trois dans le budget 2006), ou l'incitation pour les meilleurs élèves à poursuivre leur scolarité dans des établissements prestigieux (mesure qui dévalorise de fait l'Éducation prioritaire) apparaissent légitimement comme une chance à saisir. Mais ce n'est pas de chance ni de mesures pour l'exception dont nous avons besoin en ce qui concerne la réussite des jeunes et la dignité des personnes. Il faut pouvoir apporter des réponses significatives aux questions concernant l'emploi, la santé, l'éducation, la sécurité, la justice, les transports, le logement.

La politique de ZEP a-t-elle réellement échoué ?

Un rapport de l'INSEE paru en 2005 indique que la politique des ZEP « n'a eu aucun effet significatif sur la réussite des élèves ». Parmi les raisons évoquées, la mauvaise optimisation des moyens alloués aux ZEP « qui n'ont conduit à diminuer le nombre d'élèves par classe qu'assez peu ».

Cependant, un rapport de l'IGEN¹, (rapport Moisan-Simon) indique lui que les résultats varient de façon importante d'un établissement à l'autre. Ce rapport très édifiant intitulé « Les déterminants de la réussite scolaire en ZEP », analyse les résultats de 410 ZEP et indique quelques éléments qualitatifs de la réussite scolaire dans ces établissements. Le travail en équipe est précisément cité comme déterminant : « la stabilité des enseignants dans les établissements difficiles est un déterminant essentiel de la réussite scolaire en ZEP. C'est pourquoi la gestion des personnels suppose d'en faire une priorité. La cohérence des attitudes de l'ensemble des adultes qui entoure les élèves favorise de tout évidence l'apprentissage. A cet égard, la formation des maîtres est sans doute le moyen de promouvoir une nouvelle culture pédagogique ».

C'est dire que la solidité et la stabilité des équipes, les moyens pédagogiques mis en œuvre et un pilotage volontaire ont, dans les lieux d'Éducation Prioritaire, une forte répercussion sur l'échec scolaire.

Cat Ouvrard

ZEP Malakoff - Nantes

¹ Inspection Générale de l'Éducation Nationale